

Questions orales

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, je vais envoyer au député une copie de la lettre signée par Donald Morton, directeur de l'Institut Herzberg.

Je tiens à rappeler au député que j'ai toujours dit que le Conseil avait décidé de modifier le programme. Certains employés chercheront peut-être un emploi dans d'autres laboratoires du gouvernement ou même dans le secteur privé ou dans les universités. C'est peut-être la raison pour laquelle le directeur a pris cette initiative.

LE FINANCEMENT DE L'OBSERVATOIRE

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, je signale au ministre que le dernier paragraphe de la lettre du professeur Morton, datée du 31 octobre, ne concorde pas avec ce que le ministre a lu aujourd'hui.

Le directeur a déclaré que si on ne maintient pas l'observatoire et son financement à leur niveau actuel, il faudra le fermer. Comment le ministre peut-il prétendre que certains employés partiront mais que l'observatoire restera ouvert? Il est en contradiction avec son propre directeur. Le ministre expliquera-t-il cela à la Chambre?

L'hon. Frank Oberle (ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, j'ai bien dit que j'enverrais au député une copie de la lettre qui ne dit rien de semblable. La lettre, que je vais lire encore une fois, précise qu'on n'a pas encore pris de décision finale sur l'avenir à long terme de l'observatoire. Elle n'est datée que du 3 novembre 1986. Ce n'est pas moi qui écris; je cite le directeur qui a pris la décision.

* * *

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LA MODERNISATION DE LA SOCIÉTÉ SYDNEY STEEL

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle concerne la phase II du programme de modernisation de Sysco. Le premier ministre est-il toujours convaincu qu'il s'agit d'un projet rentable? Compte-t-il tenir sa promesse et y engager des crédits fédéraux supérieurs à 100 millions de dollars?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je n'ai rien à ajouter à ma réponse précédente.

LES PERSPECTIVES D'EMPLOI À L'USINE

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, dans sa réponse précédente, le premier ministre a laissé tomber la question de la rentabilité. Ignore-t-il que la fermeture de cette usine ou le net ralentissement de ses activités auraient pour effet de supprimer 1 200 emplois dans une région défavorisée, à laquelle ce gouvernement et quelques autres ont imposé plus que sa part de revers économiques?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, nous nous efforçons actuellement de créer des emplois, en Nouvelle-Écosse comme ailleurs au Canada. Nous

avons tout fait pour éviter des fermetures et donner de nouvelles occasions d'emplois aux Canadiens. Des collègues du député, entre autres, nous prédisent de temps à autre que certaines politiques gouvernementales provoqueront des pertes d'emplois. J'invite le député à reconnaître qu'il s'est créé un nombre considérable d'emplois d'un bout à l'autre du Canada, depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement. Il s'agit d'environ 600 000 emplois. C'est tout en exploit.

* * *

[Français]

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

LA DIFFUSION DES MATCHES DES NORDIQUES À RADIO-CANADA

M. Gabriel Fontaine (Lévis): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre des Communications. Samedi soir dernier, un club de hockey de la Ligue nationale, les Nordiques de Québec, jouait contre les Whalers de Hartford et les Québécois avaient l'occasion de visionner uniquement les Capitals de Washington et les Flames de Calgary. Pourquoi les Québécois ne peuvent-ils pas avoir accès au visionnement des meilleurs joueurs de hockey du Canada, c'est-à-dire les Nordiques, à Radio-Canada?

L'hon. Flora MacDonald (ministre des Communications): Monsieur le Président, je comprends très bien pourquoi le député soulève cette question si importante. Je comprends que pour le moment Radio-Canada n'a pas obtenu de la Ligue nationale de hockey les droits de diffusion des matches des Nordiques. Mais, monsieur le Président, je référerai cette question à Radio-Canada pour voir s'il est possible de trouver une solution à cette question.

* * *

[Traduction]

L'ADMINISTRATION

LA COMMISSION PARKER—LE PAIEMENT DES FRAIS JURIDIQUES D'UN ANCIEN MINISTRE

M. John Nunziata (York-Sud—Weston): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle concerne la décision du Cabinet d'assumer les frais juridiques de l'ancien ministre de l'Expansion industrielle régionale, qui s'élevaient à 350 000 \$, soit plus de 1 700 \$ par jour. Voudrait-il expliquer aux contribuables pourquoi ils devraient acquitter la facture d'un ancien ministre alors qu'eux-mêmes paient de leur poche lorsqu'ils s'adressent au tribunal pour obtenir un divorce ou contester une contravention au code de la route?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le député n'ignore certes pas qu'il s'agit d'une enquête publique. Le député de York—Peel joue un rôle crucial dans cette enquête. On a estimé essentiel qu'il y témoigne et qu'il soit représenté par un avocat. C'est le gouvernement qui a décidé de l'aider à payer ses frais juridiques.